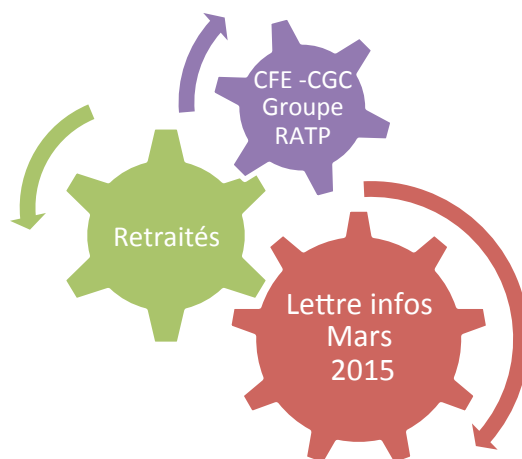




Groupe RATP

Syndicat des cadres,
des agents de maîtrise
et des techniciens
supérieurs



Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Au sommaire de ce numéro :

- CCAS : Conseil d'administration du 27 février 2015
- Quelques infos de la RATP
- Info retraités
- On en parle dans la presse
- Infos vacances

Amicalement.

Jean-Marc GRISONI

CCAS - Conseil d'administration - 27 février 2015

Ce Conseil d'administration n'a pas eu lieu du fait du conflit de la CFDT!

Lors de cette séance nous avons eu droit à la présence ubuesque de deux CFDT. La CFDT de leur confédération et la CFDT RATP "canal historique". Un accord n'ayant pas pu être trouvé entre eux, ces deux syndicats ont voulu siéger ensemble au CA de la CCAS. Ce qui portait leurs nombres d'administrateurs à 6 au lieu de 3. Le Président constatant cette anomalie a donc ajourné le Conseil d'administration.

Ceci a entre autre des conséquences sur le traitement des dossiers de la Commission en Recours Amiable (C.R.A.). Les agents dont le traitement est suspendu à ce recours se voient prolonger d'un nouveau délai d'attente d'un mois. Cette situation risque malheureusement de se reproduire au prochain CA tant que la justice n'aura pas tranché sur cette représentativité.





QUELQUES INFOS DE LA RATP

Ces noms vous rappelleront peut-être quelques souvenirs :

Nominations /mobilités

Pierre MONGIN quitte son poste de PDG de la RATP pour aller à GDF SUEZ

- Jean Rodrigues, Chargé de mission Organisation de la maintenance des infrastructures 2020 auprès du Directeur du département GDI.
- Monique Saliou, Présidente de la commission des marchés du groupe RATP.
- Ingrid Lapeyre, Directrice du centre BUS de Seine Rive Gauche.
- Jean-Luc Mace, Directeur de l'Unité Permanence Général à la Direction Générale Opérations de Transport et de Maintenance.
- Hélène Locatelli, Responsable du Contrôle de gestion du département MRB.
- Priscille Crozemarie, détachée à RATP Dev en tant que chargée des projets de sightseeing de la filiale.
- Sylvaine Delmare, Responsable de l'unité Formation et réglementation au département RER.
- Harry Simana, Responsable Ressources humaines du département SEC.
- Patrick Marchand, Chef de projet Val de Fontenay au département VAL.

Assemblée générale

- Le 2 avril 2015 aux Diaconesses. Ce sera aussi une assemblée générale électorale pour les représentants des CDEP au comité directeur
- Se sont déclarés candidats pour le comité directeur : F.JAECQUES (MTS) ; F.RENAUD (MRB) ; F.COGNARD (BUS) ; L.DOMINE (CGF/DSC) - L.MONTIER (COM/DSC) ; P.DU CHALARD (CML) ; K.MONVOISIN / J.LESCOP (GDI) ; C.LARDIERE (M2E) ; T.CHATRAS (MRF) ; D.GUYARD (RER) ; P.LE BIGOT (GIS)
- Le comité directeur nouvellement élu se tiendra le 13/04/15.

Actualités

- Travaux d'été 2015. Lancement de la seconde phase de la campagne de communication RVB sur le RER A
 - Exploitée depuis plus de 40 ans, la ligne A du RER est de plus en plus sollicitée par une augmentation constante du trafic. Pour continuer de transporter en toute sécurité ses voyageurs (plus de 1 million de voyageurs par jour, 190 jours par an) la RATP engage un vaste programme de renouvellement des voies de la ligne A du RER entre les gares de Nanterre-Université et Vincennes.
 - Ce sont à terme 24 km de voies et 27 aiguillages qui seront ainsi renouvelés sur une période de travaux étalée sur 4 semaines chaque été pendant 7 ans.
- Phase 2 de la campagne d'information auprès des voyageurs
 - Dès le 2 mars, et pendant 3 semaines, la RATP lance la deuxième phase de sa campagne de communication auprès des voyageurs.
 - L'objectif est de leur faire connaître les alternatives de déplacement possibles lors des travaux qui vont se dérouler cet été du 25 juillet au 23 août entraînant une interruption du trafic entre les gares de la Défense et Auber.
 - Cette deuxième phase de la campagne est réalisée en concertation avec SNCF puisqu'elle informera également des travaux d'été 2015 sur les branches SNCF du RER A ainsi que sur la ligne C (travaux Castor).
 - Cette campagne comprend les volets suivants :
 - Une campagne d'affichage massive sur le tronçon central de la ligne A (affichages 4*3) et en voirie avec de nouveaux messages;
 - La présence d'agents sur le terrain du 04 mars au 20 mars : les agents RATP seront présents sur des stands dans les sept principales gares du RER A (*) avec pour mission de renseigner les voyageurs et de leur distribuer un dépliant commun RATP/SNCF. Ces dépliants seront aussi en libre-service dans les comptoirs d'information des autres gares de la ligne ;
 - Un volet digital, qui outre le simulateur et le site dédié, relayera cette seconde phase via nos médias sociaux (ratp.fr, facebook, twitter, ...)
 - 2 nouvelles vidéos accompagnent ce déploiement ayant pour thème : Episode 3 : Découvrir l'offre de transport renforcée et les bons gestes et Episode 4 : Anticiper les travaux avec le simulateur.
- Signature du pacte « lutte contre la grande exclusion »
 - La Ville de Paris a fait de la lutte contre la grande exclusion une priorité pour les prochaines années.
 - C'est dans ce contexte que la RATP a signé le 18 février 2015, avec d'autres partenaires institutionnels et industriels, le pacte « lutte contre la grande exclusion » en présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris, portant sur un ensemble d'actions qui seront mises en place de 2015 à 2020.
 - Pierre Mongin a souhaité à cette occasion revenir sur l'investissement historique de notre entreprise dans ce domaine.
 - Ce pacte se situe : « dans la droite ligne de l'engagement de longue date de la RATP contre la grande exclusion. Les populations très marginalisées sont, malheureusement, des personnes que nous connaissons bien, que nos voyageurs et nos personnels côtoient au quotidien sur nos réseaux. Lutter contre ce phénomène est absolument essentiel. C'est notre devoir afin de préserver la dignité humaine et d'ouvrir des perspectives d'avenir. C'est aussi important pour l'image de Paris. Nous y consacrons chaque année plus de 7 millions d'euros ».

- Le président a rappelé les différentes actions de la RATP dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, dont le dispositif de Recueil Social ATLAS, créé il y a 20 ans, animé par 60 agents de la RATP, tous volontaires. Le dispositif ATLAS vient quotidiennement en aide aux personnes sans abri en les orientant vers des solutions d'hébergement.
 - La RATP cherche également à répondre au mieux aux besoins de cette population avec des solutions innovantes, comme par exemple l'expérimentation d'un nouveau centre d'accueil de jour « Liberté ». Ouvert l'été dernier pour des personnes sans abri en partenariat avec Emmaüs, il est situé sur 300m2 à Charenton. Le centre permet d'accueillir les personnes séjournant dans nos réseaux et qui en font la demande.
 - Dans le cadre du pacte « lutte contre la grande exclusion », la RATP va notamment participer aux investissements pour la création d'un nouvel Espace Solidarité Insertion spécialement dédié à l'accueil des familles avec enfants.
 - Autre priorité de la RATP, l'insertion sociale. La RATP favorise le chemin vers l'emploi des personnes le plus éloignées du monde du travail grâce à divers leviers, parmi lesquels des clauses spécifiques dans les marchés passés avec les fournisseurs stipulant des mesures en faveur de l'insertion sociale (ex : Chantier des Halles ou le prolongement de la ligne 14).
- La RATP vient d'installer le 1 000ème écran en gare de Sucy-Bonneuil (RER A), dans le cadre du déploiement sur l'intégralité de son réseau métro et RER d'un vaste programme de mise en place de Le 1 000ème écran IMAGE installé sur le réseau RATP
 - 3000 nouveaux écrans d'information multimodale (les écrans IMAGE).
 - Ce nouveau service s'inscrit dans la politique d'amélioration de l'information voyageurs définie et financée par le STIF. A l'instar des écrans IMAGE, la RATP a également développé d'autres outils pour faciliter les déplacements quotidiens des voyageurs et favoriser leur information en temps réel.
 - IMAGE : l'information multimodale en temps réel
 - Ces écrans de nouvelle génération ont commencé à remplacer progressivement (dès l'été 2012) les anciens écrans d'information voyageurs. Ils délivrent, en temps réel, une information multimodale (métro, RER, bus et tramway) sur les temps d'attente, l'état du trafic des lignes de métro et RER et les correspondances disponibles.
 - Ces services permettent ainsi aux clients de mieux gérer leurs correspondances et leur temps de parcours sur le réseau des transports en Ile-de-France. Ils leur permettent également d'être informés en début de voyage pour mieux anticiper leur itinéraire et adapter, si besoin, leur parcours.
 - Si à ce jour, 1 000 écrans sont d'ores et déjà installés sur le réseau, à terme, toutes les gares du RER RATP, stations de métro, ainsi que les gares routières en correspondance avec le réseau ferré, seront équipées.
 - D'après une enquête menée auprès de clients, plus de 80% des voyageurs apprécient l'usage des écrans IMAGE et la qualité de l'information proposée.
 - NFC : un nouveau service aux voyageurs des réseaux de surface (bus et tramway)
 - Fin 2014, la RATP a aussi commencé à déployer la technologie NFC (*) sur l'ensemble de ses réseaux bus et tramway. L'objectif est d'offrir un nouveau service aux voyageurs des réseaux de surface avec une information en temps réel, plus complète et personnalisée. Grâce au NFC, le voyageur pourra, depuis son smartphone, faire des recherches d'itinéraire, accéder à une information transport contextualisée (lignes desservant l'arrêt, offre de transport à proximité) et personnalisée en temps réel.
 - Ce service sera progressivement déployé sur l'ensemble des 13 000 points d'arrêts des réseaux bus et tramway de la RATP courant 2015.

- Twitter et appli ratp.fr : de l'information trafic en temps réel et des alertes personnalisées sur son smartphone
 - L'ensemble des lignes de RER, métro et tramway dispose par ailleurs de leur compte twitter dédié à l'information trafic en temps réel.
 - Enfin, la RATP a créé en 2012 un système d'alerte personnalisée sur son application ratp.fr permettant de recevoir toutes les informations en temps réel, sur la ligne qu'on emprunte, aux horaires où on l'emprunte.
 - (*) La technologie NFC, Near Field Communication, est une technologie de communication sans-fil à courte portée et haute fréquence qui permet l'échange d'informations sans contact entre des périphériques.

- Le vendredi 23 janvier s'est déroulée la cérémonie de remise des prix du Challenge Service et Innovation dans le cadre prestigieux des Pavillons de Bercy, en présence du président Pierre MONGIN et de Franck AVICE directeur du département SEM.
 - Les lauréats de l'édition 2014 sont :
 - Prix du meilleur classement général pour la ligne 5
 - Prix du meilleur accueil pour la ligne 11
 - Prix des meilleurs délais d'assistance aux voyageurs pour la ligne 6
 - Prix de la meilleure progression propreté pour le secteur nord de la ligne 5
 - Prix de la propreté pour la ligne 3
 - Prix de l'information voyageurs pour la ligne 13
 - Cette année deux lignes ont été récompensées pour le prix de l'innovation: la ligne 10 et la ligne 2

- La RATP maître d'ouvrage des travaux de prolongement de la ligne 14 au Sud jusqu'à l'Aéroport d'Orly
 - La RATP se félicite de la décision de la Société du Grand Paris (SGP), réunie le 16 février 2015 en Conseil de surveillance, de lui confier la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des études et travaux portant sur l'extension de la ligne 14 au Sud jusqu'à l'Aéroport d'Orly.
 - La RATP assumera également la maîtrise d'ouvrage du système de transport à l'échelle de l'ensemble de la ligne, prolongée de Saint-Denis Pleyel à l'Aéroport d'Orly.
 - La SGP a en effet confirmé son accord pour la signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et le financement des études d'avant-projet. Cette convention permettra à la RATP de débiter sans délai les études de conception des ouvrages et équipements pour lesquels elle a été désignée maître d'ouvrage unique. Elle mènera ces études en articulation étroite avec la SGP qui conserve la responsabilité des acquisitions foncières et des projets de valorisation connexes.
 - Pour Pierre Mongin, Président-Directeur général de la RATP, « cette décision est une nouvelle preuve de confiance de la part de la SGP envers les équipes d'ingénierie de la RATP. Nous travaillons en étroite collaboration avec la SGP depuis plusieurs années et, en nous confiant la maîtrise d'ouvrage du prolongement de la ligne 14 au Sud et du système de transport de l'ensemble de la ligne, c'est tout le savoir-faire de la RATP, leader mondial du métro automatique, qui est une nouvelle fois valorisé. »
 - Pierre Mongin souligne « qu'après avoir été maître d'ouvrage des prolongements, la RATP sera aussi l'exploitant de la future ligne 14 entre Saint-Denis Pleyel et Aéroport d'Orly, véritable colonne vertébrale du Grand Paris Express. »

Cette info ne concerne pour l'instant que les retraités ayant cotisé à la CNAV ou l'AGIR-ARRCO.

Cette année ces caisses de retraite ne délivrent plus les relevés des pensions versées dans l'année. Il appartient à leurs ressortissants de vérifier sur les sites internet l'exactitude des sommes inscrites par l'administration fiscale sur leurs feuilles de déclaration de revenus.

Cette mesure d'économie de frais administratifs va pénaliser les retraités qui ne sont pas familiarisés avec internet.

La CRP RATP n'a pas mis en place cette mesure pour 2015 mais cela sera certainement le cas pour la prochaine déclaration fiscale.

- *Modernisation des dépôts de bus et constructions de logements* Dans une interview accordée à France Bleu, Rémi Feredj, directeur immobilier de la RATP, a présenté le dispositif mis en place par la RATP pour financer la modernisation de ses dépôts de bus parisiens. Les dépôts de bus seront installés sous terre et la compagnie construira en surface 4 000 logements d'ici 10 ans, dont 2 000 logements sociaux. « Là où auparavant il y avait un rez-de-chaussée occupé par des autobus, désormais il y aura un, deux, voire trois niveaux de sous-sols occupés par des autobus », explique-t-il. Tout le foncier bâti au-dessus sera cédé pour financer les 50 millions d'euros nécessaires à la modernisation de chaque dépôt.
- *A Paris, la fibre passe par le métro* Telcité, filiale de la RATP, assure depuis 1997 le déploiement et l'exploitation de la fibre dans les couloirs du métro parisien. 80 000 km de fibre optique ont été installés depuis cette date, transitant par 1 800 km de câbles. Elle propose à ses clients de louer ses câbles et de passer par le métro pour connecter différents sites dans la capitale, en toute sécurité.
- La conseillère régionale (UMP) Stéphanie Von Euw a écrit à Jean-Paul Huchon, le président de la région Ile-de-France, pour l'alerter au sujet d'usagers des transports en commun verbalisés dans le Val d'Oise pour des « trajets hors zone », alors que passe Navigo est dézoné pendant les vacances scolaires. Elle demande une meilleure communication entre les agents à propos du règlement de tarification et des modalités de verbalisation.
- La Société du Grand Paris a voté l'évacuation par le rail des déblais du chantier du métro automatique dans le secteur de la future gare de la ligne 15 Bry-Villiers-Champigny. Chaque jour, six trains évacueront les tonnes de terre du chantier.
- Le prolongement de la ligne 11 du métro, entre Mairie-des-Lilas et Rosny-Bois-Perrier, entrera en service en 2022, et non pas en 2020 comme cela était initialement prévu.
- Dans une vidéo amateur de 44 secondes, mise en ligne début février, Florian Dagobert se filme alors qu'il pédale à bicyclette pendant une dizaine de secondes sur la voie de la ligne 3 du métro, à la station Saint-Maur. La RATP « condamne avec force le comportement de ce protagoniste se mettant en scène. Un tel comportement revêt un caractère dangereux, irresponsable et répréhensible car il constitue une infraction grave que la RATP ne saurait tolérer sur son réseau ».
- Le président du directoire de la Société du Grand Paris, Philippe Yvin, a réaffirmé sa volonté de mener l'ensemble des enquêtes publiques du Grand Paris Express d'ici la fin du premier trimestre 2016. L'enquête publique sur le prolongement de la ligne 14 vers le sud jusqu'à Orly se déroulera dès cet été.
- *Grand Paris Express : la question de la gestion des déblais* La construction du métro Grand Paris Express occasionnera au moins 40 millions de tonnes de déblais d'ici à 2030. Le schéma opérationnel de la SGP prévoit un dispositif spécifique pour prendre en charge ces déchets. Pour la construction de la ligne 15, deux plates-formes ferroviaires et deux plates-formes portuaires ad hoc vont ainsi être créées. Une partie des déchets pourra aussi être réutilisée : le gypse pour combler des carrières, la terre pour des travaux de terrassement ou les granulats pour fabriquer le béton.
- *Contrat de plan Etat-région* Le contrat de plan Etat-région 2015-2020 accorde sa priorité aux transports, qui mobiliseront 73% des financements, soit 5,3 milliards d'euros. Sur cette somme,

4,46 milliards d'euros de l'Etat et de la région sont alloués au Nouveau Grand Paris, qui bénéficiera au total de 7,5 milliards, en ajoutant les participations de la SGP, des collectivités et des opérateurs.

- Le trafic des lignes de tramways T1 et T8 a été perturbé, le 25/02/2015r vers 19h15, suite à l'accident d'un camion qui a arraché 25 mètres de caténaires en s'encastrant sous le pont de la gare de Saint-Denis
- Le 11 février, le STIF a approuvé le financement à 100% de l'acquisition de 72 métros, 10 RER et 19 Francilien, pour 1,5 milliard d'euros. Ces matériels seront affectés aux lignes 14 du métro (72 rames automatiques sur pneus MP14), A du RER (10 MPO9 à deux niveaux) et L du Transilien.
- Le groupe Poma et la RATP ont signé un accord de coopération de trois ans pour le développement des téléphériques urbains. La RATP et Poma pourront répondre ensemble à plusieurs projets, notamment en Ile-de-France le Televal et un téléphérique reliant la gare routière de Vélizy au Pont-de-Sèvres.
- La RATP vient de mettre en ligne une infographie retraçant les étapes du chantier déploiement des réseaux 3G/4G dans l'ensemble des stations de métro parisien et de RER, d'ici fin 2017. A terme, la RATP indique que ce sont près de 3 000 antennes qui seront installées pour assurer le service dans toutes les gares et stations.
- Une femme a été grièvement blessée, le 26 février, après avoir été percutée à Issy-les-Moulineaux par un bus de la RATP qu'elle n'a pas entendu klaxonner, alors qu'elle traversait à un passage piétons avec des écouteurs sur les oreilles.
- Le 26 février, peu avant 8 heures, une femme a jeté des extincteurs sur les voies dans la station de métro Malakoff Plateau-de-Vanves. Elle est ensuite descendue dans la fosse puis a déclenché plusieurs alarmes. Prévenus par les services de la RATP, les policiers ont réussi à maîtriser cette personne.
- La RATP a porté plainte, le 24 février, pour un vol de câbles commis sur la ligne B du RER, entre les gares de Fontenay-aux-Roses et de Robinson, sur la commune de Sceaux. Les malfaiteurs ont cisailé et dérobé 380 m de câbles de cuivre, un préjudice que la RATP estime à environ 14 000 euros.
- Métro de nuit : l'ampleur du défi. L'idée est défendue par la mairie de Paris. Parmi les différents scénarios, une première étape pourrait être d'ouvrir le Métro et les RER une heure de plus les week-ends à partir de 2016. Si les chantiers ne peuvent avoir lieu la nuit, est-on prêt à les reporter à d'autres moments, avec des répercussions sur le trafic ? », s'interroge Philippe Martin, directeur général adjoint de la RATP. Chaque nuit, 3 000 agents et sous-traitants (2 000 pour la maintenance et 1 000 pour l'entretien) prennent en charge 562 km de voies et près de 1,3 million de mètres carrés de sol
- Le secrétaire d'Etat aux Transports Alain Vidalies a annoncé que des voies réservées aux bus et taxis seront mises en service au printemps sur les deux autoroutes d'Ile-de-France qui relient Paris aux aéroports de Roissy et d'Orly, l'A1 et l'A6, « pendant les heures de pointe du matin, les jours ouvrés ».
- Le 19 février, la RATP a posé la première pierre des Ateliers Jourdan Corentin-Issoire, un programme de 650 logements sociaux, privés et étudiants, réalisés en superstructure du nouveau centre-bus de la porte d'Orléans.

- La presse rappelle que RATP Dev va renforcer son implantation dans le Nord-Pas-de-Calais, en reprenant probablement le groupe Dupas-Lebeda Entreprises (DL Entreprises), avec lequel l'entreprise est entrée en négociations exclusives. DL Entreprises est spécialisé dans le transport interurbain et scolaire, avec 350 salariés, 250 véhicules et six sites d'implantation dans la région.
- Pour le tracé du futur tramway T9, entre Paris et Orly, Transamo, mandataire du maître d'ouvrage, le STIF, lance un appel d'offres de prestations d'assistance foncière.
- L'auteur d'une agression survenue le 1er mars, à la station Strasbourg–Saint-Denis, a été déféré au parquet avant d'être placé en détention provisoire. L'individu, toxicomane, avait frappé sans raison un homme de 75 ans qui patientait sur le quai, le déséquilibrant. La chute au sol avait provoqué un traumatisme crânien chez la victime, dont les jours ne seraient plus en danger.
- Les travaux ont débuté le 9 mars, à Issy-les-Moulineaux, pour la construction de la future gare du Grand Paris Express. La première phase consistera à dévier les réseaux téléphoniques, de fibre optique, d'éclairage et des feux tricolores, pour préparer le site.
- La RATP assurera la gestion de la nouvelle gare routière du Mobipôle de Rueil-Malmaison. Cette nouvelle infrastructure devrait accueillir environ 14 millions de voyageurs par an. La gare, desservie par le RER A, accueillera 8 lignes de bus.
- L'Assemblée nationale valide en première lecture la loi NOTRe Le texte de la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a été adopté, hier 10 mars, en première lecture par l'Assemblée nationale. La loi spécialise les régions et les départements autour de compétences clefs, et accorde de nouvelles prérogatives aux intercommunalités, qui sont renforcées. Les collectivités perdent la clause de compétence générale qui suscitait de nombreux doublons sur leurs prérogatives. Les régions, qui avaient déjà en charge la desserte ferroviaire, se voient également attribuer le transport en car interurbain et les liaisons scolaires.
- Après le pic constaté à la suite des attentats à Paris, le nombre de signalements de colis suspect dans le métro, qui avait triplé en janvier, a retrouvé son niveau normal.
- Le 11 mars, une femme qui avait voulu courir après un bus de la ligne 26 a été renversée au niveau de la station Maraîchers, à Paris. La victime a été transportée à l'hôpital, en état d'urgence absolue, par l'ambulance de réanimation de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.
- L'auteur d'une agression sexuelle sur une mineure de 14 ans, dans un RER, et dont le signalement avait été diffusé aux agents RATP, a été reconnu par un guichetier de la station Hoche à Pantin et interpellé à son domicile par les policiers de la Sûreté régionale des transports. Déféré au parquet et jugé en comparution immédiate, il a été condamné mardi à 20 mois de prison ferme.
- Les jeunes plébiscitent les formations aux métiers de la sécurité. Le Parisien souligne l'attrait majeur que suscite cette formation parmi les jeunes. Leur diplôme acquis, les élèves ont plusieurs possibilités d'embauches, au sein de la fonction publique en passant un concours, mais également au sein des entreprises. La RATP compte ainsi 1 200 agents de sécurité.
- Roissy et Orly vont devenir plus accessibles en transport en commun. La ligne 14 du métro arrivera à Orly à l'horizon 2024, dans le cadre du réseau du Grand Paris. ADP construira sur le site un nouvel édifice, qui permettra en 2018-2019 la jonction entre Orly Sud, desservi par le T7 au départ de

Villejuif-Louis Aragon, et Orly Ouest. Concernant Roissy, un amendement gouvernemental prévoit d'accélérer la création du CDG Express, qui pourrait voir le jour fin 2023.

- A l'issue d'une rixe, samedi matin, sur les quais de la station de métro Villiers, trois personnes ont été blessées à l'arme blanche et une arrêtée. La station a été fermée jusqu'à 11h30 pour les besoins de l'enquête.
- Les bons résultats de la RATP en 2014 La RATP a publié de bons résultats pour l'exercice 2014, qui aura été une année record en termes d'investissements. Le chiffre d'affaires du groupe atteint 5,2 milliards d'euros, en progression de 3,4% par rapport à 2013, pour un résultat net part du Groupe stable et élevé, à 298 millions d'euros.
- La presse revient sur les bons résultats de la RATP en 2014. Le chiffre d'affaires du groupe atteint 5,2 milliards d'euros (+3,4%), pour un résultat net part du Groupe de 298 millions d'euros. Les filiales génèrent un chiffre d'affaires de 914 millions d'euros, soit 17,4% de l'activité totale, et RATP Dev prépare de nombreux projets pour 2015. Des chantiers considérables sont attendus cette année en Île-de-France, avec trois prolongements de lignes de métro, le renouvellement des voies du RER A, et les études pour la ligne 14 vers Orly et pour la ligne 11 vers Rosny Bois-Perrier.
- Edgar Sée, Directeur d'opération - Automatisation de la Ligne 4, présente pour la revue Eurotransport les projets d'automatisation en cours sur la ligne de métro. L'automatisation, qui améliorera la qualité de service et la sécurité des voyageurs, sera menée sans interruption du trafic, à l'instar de ce qui fut fait pour la ligne 1.
- Deux personnes de 17 et 18 ans ont été condamnées respectivement à 9 et 1 mois de prison ferme pour plusieurs vols de portables sur la ligne 7 du métro parisien.
- Le Conseil de Paris a rejeté, mardi 17 mars, la proposition du groupe UMP d'organiser un référendum auprès des Parisiens sur la création d'une police municipale.
- RATP et Busitalia sont prêts à relever le défi du groupe anglo-allemand Arriva, qui a posé sa candidature à l'appel d'offres pour le service de bus de toute la Ligurie.
- Au moins six personnes ont déposé plainte pour des vols commis par un groupe de 20 à 25 individus, dans les RER C et D dimanche matin, qui étaient montés en gare de Saint-Michel-sur-Orge et de Juvisy-sur-Orge.
- Selon un classement réalisé par Plume Labs, une start-up qui rassemble les données sur la pollution d'une soixantaine de villes du monde entier, Paris a été hier pendant quelques heures la ville la plus polluée de la planète. Contrairement à AirParif, la mesure de Plume Labs est évolutive et ajustée tout au long de la journée.
- La circulation alternée ne sera pas mise en œuvre, le vendredi 20 mars à Paris, malgré une demande en ce sens de la mairie de Paris face au pic de pollution. La préfecture de police de Paris a cependant décidé d'abaisser la vitesse de 20 km/h sur les routes franciliennes.
- Dans une déclaration commune, les maires de Fontenay et Montreuil s'opposent au projet de la structure Grand Paris Aménagement, porté par le gouvernement, de construire 5 000 logements environ sur 140 ha situés le long du prolongement du tramway T1.



INFO VACANCES

Chers collègues, chers amis,

Vous trouverez ci-joint des propositions de voyage pour 2015 - 2016 en groupe ou en individuel à des prix intéressants.

GALIA TOURISME en inde du Nord, inde du Sud,...

COSTA CROISIERES des remises supplémentaires de 5% avec conditions.

Merci de me contacter si vous êtes intéressés.

A bientôt en avril pour la réunion des retraités le 20 avril 2015 dans les locaux de notre syndicat organisée par Jean Marc, Gilles et moi-même.

Bonne journée

Amicalement

Francis SCOTTO d'ANIELLO

CFE-CGC Groupe RATP

06 77 77 72 11

INDE DU NORD

CIRCUIT RAJASTHAN (environ 1800 km)

11 JOURS / 9 NUITS

Coup de Cœur 2016



RAJASTHAN



Le Rajasthan, ou pays des rois, est un état du nord-ouest de l'Inde. Sa capitale est Jaipur.

Le Rajasthan couvre une surface de 342 239 km² ; c'est le plus grand état indien. Ses villes importantes sont : Jaipur, Kota, Udaipur, Ajmer, Jodhpur, Bikaner et Jaisalmer.

Il est formé de deux parties très distinctes. Au nord-ouest, s'étend le désert du Thar bordé par la frontière du Pakistan et au sud-est, la fertile vallée de la Chambal, beaucoup plus peuplée, séparée du désert par la chaîne des Aravalli.

C'est un état culturellement très riche, dont les traditions reflètent le mode de vie de l'Inde ancienne. En particulier, il est très connu pour ses forts majestueux et son art très coloré.

Le Rajasthan est un état plutôt sec qui peut connaître plusieurs années sans précipitation. L'économie est principalement liée à l'agriculture. L'orge et le blé y sont cultivés sur de larges surfaces, de même que la canne à sucre et les graines oléagineuses. Le coton et le tabac y sont récoltés, c'est aussi le premier état en termes de production de laine.

L'industrialisation a commencé dans les années 1960. Les principales industries se trouvent dans le textile, les mines, le ciment, le zinc, l'agro-alimentaire, etc. Il est aussi un important producteur de fibres polyester.

VOTRE COMPAGNE AERIEENNE : AIR INDIA

Air India est équipée des derniers appareils dotés des technologies les plus performantes et possède la plus large flotte aérienne du sous-continent indien. Cette flotte est composée de 121 avions au total ; 64 Airbus et 57 Boeing dont 14 Dreamliner 787. Les appareils 787 opèrent sur le réseau européen. La moyenne d'âge de la flotte vers l'Europe est de moins de deux ans. Air India propose un équipement bi-classe de 18 sièges en classe Exécutive et de 238 sièges en classe Economique.



PRIX & CONDITIONS

Basse Saison : Septembre 2015

NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 550 €	Base 36 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 598 €	Base 31 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 582 €	Base 26 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 650 €	Base 21 participants
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 220 €		

Haute Saison : d'Octobre 2015 à fin Mars 2016 (sauf vacances scolaires)

NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 685 €	Base 36 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 740 €	Base 31 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 720 €	Base 26 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 790 €	Base 21 participants
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 300 €		

Nos prix ont été établis selon les conditions économiques en vigueur en Janvier 2015, soit **1 Roupie = 0,0132 €**.

Ils sont susceptibles d'être révisés en fonction du prix réel des vols, en cas de variation du taux de change ou de fluctuation des taxes aériennes (jusqu'à l'émission des billets).

CES PRIX COMPRENNENT :

- L'assistance d'un représentant Voyages Gallia à l'aéroport le jour du départ.
- Les vols **Air India** Paris / Delhi / Jodhpur // Delhi / Paris. **Budget : 320 € par personne.**
- Les taxes aériennes (à ce jour : **322 €** - sujet à modification jusqu'à l'émission des billets).
- L'accueil à l'aéroport avec la cérémonie du Mouli, l'assistance et les transferts : aéroport / hôtels / aéroport.
- Le transport local en *autocar climatisé de fabrication indienne configuré en 35 places pour un groupe de 16 à 30 personnes en autocar climatisé d'importation « Volvo » configuré en 42 places pour un groupe de 31 à 40 personnes.*
- Les services d'un guide-escorte francophone qui accompagnera le groupe de Jodhpur à Delhi. *Il quittera le groupe au moment du dîner le jour 10 et le transfert à l'aéroport sera assuré par le représentant local car l'accès à l'aéroport international est strictement réservé aux seuls passagers.*
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés ou similaires.
- Un verre de bienvenue non alcoolisé à l'arrivée à chaque hôtel.
- La pension complète du déjeuner du 2^e jour au petit-déjeuner du 11^e jour avec les pourboires aux personnels des restaurants.
- Le port des bagages et les pourboires aux bagagistes des hôtels.
- Une bouteille d'eau minérale d'un litre pour 2 personnes à chaque repas et thé ou café.
- Une petite bouteille d'eau minérale (50 cl) par personne sera mise dans chaque chambre à l'arrivée et dans chaque hôtel.
- Les visites, excursions et animations mentionnées au programme, avec les entrées dans les monuments.
- **Jaipur : dîner avec danses folkloriques au NARAIN NIWAS PALACE.**
- **Jaipur : séance d'un film « Bollywood » au célèbre cinéma, RAJ MANDIR.**
- **Agra : spectacle de magie indienne par un prestidigitateur suivi du dîner dans un restaurant local.**
- Les taxes gouvernementales en vigueur à cette date y compris la TVA de 3,09% sur les prestations touristiques facturées.
- **Le visa obligatoire et frais d'obtention : 80 € par personne à la date du devis (révisables).**
- La responsabilité civile et l'assistance rapatriement 24h/24h **Présence Assistance Tourisme.**
- **Une gratuité pour le groupe, en demi-chambre double, à partir de 20 participants payants.**

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- L'assurance complémentaire (annulation, bagages, etc.) : **2,95% du prix du voyage.**
- Les autres boissons. Les pourboires au guide et au chauffeur. Les dépenses à caractère personnel.

CONDITIONS D'ANNULATIONS :

- Plus de 120j avant le départ : **50 €** par personne de frais de dossier non remboursables
- De 120 à 60j avant le départ : **20%** du prix total du voyage
- De 59 à 30j avant le départ : **30%** du prix total du voyage
- De 29 à 15j avant le départ : **60%** du prix total du voyage
- De 14j à 8j avant le départ : **85%** du prix total du voyage
- De 7j jusqu'au départ : **100%** du prix total du voyage

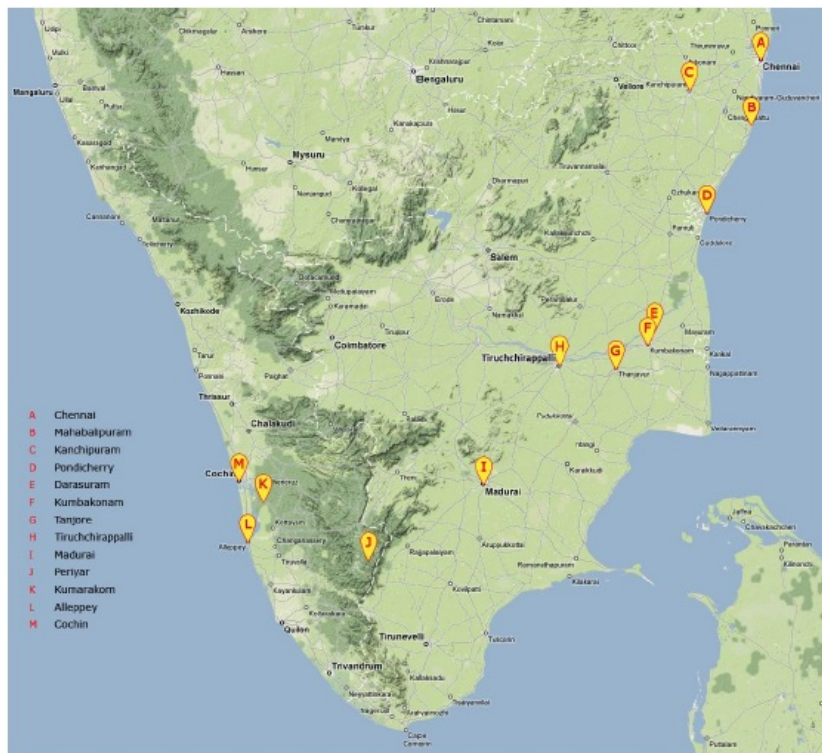
FORMALITES DE POLICE POUR LES FRANÇAIS : Passeport valable 6 mois après la date de retour en France + 1 visa obtenu par nos soins.

INDE DU SUD

CIRCUIT TAMIL NADU & KERALA

13 JOURS / 11 NUITS

Coup de Cœur 2016



Le Sud de l'Inde est une région s'étendant au-delà des Monts Vindhya qui arrêterent la marche des Aryens vers le Sud. Une civilisation largement inchangée s'est épanouie ici, portée par une population à la peau brune, les Dravidiens. Vous y trouverez une certaine douceur de vivre, un climat qui ne connaît pas les excès, ainsi qu'une culture flamboyante. Vous traverserez un pays de cocotiers, de canne à sucre, de manguiers, de bananiers, d'hévéas, d'épices et de jungles tropicales. C'est le pays de la danse, de la musique, du théâtre et du cinéma, mais aussi des sanctuaires et des temples qui forment parfois, comme à Madurai ou à Tanjore, de véritables cités.

Nous vous proposons un voyage aux sources de la culture indienne !

PRIX & CONDITIONS

Basse Saison : Septembre 2015

NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 950 €	Base 30 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	1 990 €	Base 26 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 060 €	Base 21 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 160 €	Base 16 participants
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 390 €		

Haute Saison : d'Octobre 2015 à fin Mars 2016 (sauf vacances scolaires)

NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 150 €	Base 30 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 160 €	Base 26 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 220 €	Base 21 participants
NOTRE PRIX PAR PERSONNE :	2 320 €	Base 16 participants
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 530 €		

Nos prix ont été établis selon les conditions économiques en vigueur en Janvier 2015, soit **1 Roupie = 0,0132 €**.

Ils sont susceptibles d'être révisés en fonction du prix réel des vols, en cas de variation du taux de change ou de fluctuation des taxes aériennes (jusqu'à l'émission des billets).

CES PRIX COMPRENNENT :

- L'assistance d'un représentant Voyages Gallia à l'aéroport le jour du départ.
- Les vols Emirates Paris / Dubaï / Chennai // Cochin / Dubaï / Paris. **Budget : 680 € (BS) et 690 € (HS) par personne.**
- Les taxes aériennes (à ce jour : 75 € - sujet à modification jusqu'à l'émission des billets).
- L'accueil à l'aéroport avec la cérémonie du Mouli, l'assistance et les transferts : aéroport / hôtels / aéroport.
- Le transport local en autocar climatisé de fabrication indienne configuré en 35 places pour un groupe de 16 à 30 personnes.
- Les services d'un guide-escorte francophone qui accompagnera le groupe de Chennai à Cochin. Il quittera le groupe au moment du dîner le jour 12 et le transfert à l'aéroport sera assuré par le représentant local car l'accès à l'aéroport international est strictement réservé aux seuls passagers.
- Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés ou similaires.
- Un verre de bienvenue non alcoolisé à l'arrivée à chaque hôtel.
- La pension complète du déjeuner du 2^e jour au petit-déjeuner du 13^e jour avec les pourboires aux personnels des restaurants.
- Le port des bagages et les pourboires aux bagagistes des hôtels.
- Une bouteille d'eau minérale d'un litre pour 2 personnes à chaque repas et thé ou café.
- Une petite bouteille d'eau minérale (50 cl) par personne sera mise dans chaque chambre à l'arrivée et dans chaque hôtel.
- Les visites, excursions et animations mentionnées au programme, avec les entrées dans les monuments.
- La croisière d'un après-midi et une nuit en Kettuvallom de Kumarakom à Allepey.
- **Pondicherry : promenade en rickshaw.**
- **Periyar : promenade en bateau sur le lac et belle promenade à dos d'éléphant dans une plantation d'épices.**
- **Cochin : spectacle de danses « Kerala Kaleidoscope ».**
- Les taxes gouvernementales en vigueur à cette date y compris la TVA de 3,09% sur les prestations touristiques facturées.
- **Le visa obligatoire et frais d'obtention : 80 € par personne à la date du devis (révisables).**
- La responsabilité civile et l'assistance rapatriement 24h/24h **Présence Assistance Tourisme.**
- **Une gratuité pour le groupe, en demi-chambre double, à partir de 20 participants payants.**

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- L'assurance complémentaire (annulation, bagages, etc.) : 2,95% du prix du voyage.
- Les autres boissons. Les pourboires au guide et au chauffeur. Les dépenses à caractère personnel.

CONDITIONS D'ANNULATIONS :

- Plus de 120j avant le départ : 50 € par personne de frais de dossier non remboursables
- De 120 à 60j avant le départ : 20% du prix total du voyage
- De 59 à 30j avant le départ : 30% du prix total du voyage
- De 29 à 15j avant le départ : 60% du prix total du voyage
- De 14j à 8j avant le départ : 85% du prix total du voyage
- De 7j jusqu'au départ : 100% du prix total du voyage

FORMALITES DE POLICE POUR LES FRANÇAIS : Passeport valable 6 mois après la date de retour en France + 1 visa obtenu par nos soins.

Comment dit-on
offre incroyable en italien ?
[**Costa incredibile***]

Costa
Collectivités

à partir de
499 €
TTC par personne⁽¹⁾

Le monde est si beau en italien.
Découvrez-le avec Costa.

* Incroyable

CUMULEZ CETTE RÉDUCTION AVEC NOS OFFRES COLLECTIVITÉS

8 %

de réduction
Collectivités toute l'année
sur les séjours individuels**



5 %

DE RÉDUCTION
SUPPLÉMENTAIRES
JUSQU'AU 20 AVRIL

Rendez-vous sur le site
dès maintenant
et simplifiez-vous la croisière !

WWW.COSTA-COLLECTIVITES.FR

**Proposez à vos bénéficiaires
une croisière Costa à prix collectivités !**

Informations et réservations :
au 0 811 020 033*** ou sur le site internet www.costa-collectivites.fr
N'oubliez pas de mentionner votre code collectivités.

Code partenaire

Mot de passe

costa2015

** Dans le cadre des partenariats avec les collectivités, Costa propose 8% de réduction sur les séjours individuels cumulables avec les offres en cours toute l'année.

*** 0,09 € TTC / mn depuis un poste fixe en France métropolitaine.

(1) Exemple de prix TTC au Tarif Flash, à partir de, valable par personne, pour la croisière « L'Éclat de la Méditerranée » en 8 jours / 7 nuits à bord du Costa Diadema, les 15 et 22 novembre 2015, au départ de Marseille, en cabine intérieure base double. Ce prix comprend les charges portuaires, le forfait de séjour à bord de 59,50 € / adulte (à régler sur le navire en fin de croisière), la pension complète (hors boissons). Offre à durée limitée et soumise à disponibilité au moment de la réservation. Le Tarif Flash est soumis à des conditions particulières : voir conditions générales dans la dernière mise à jour de la brochure générale annuelle Costa Croisières 2015. Disponibilités et tarifs connus au 10/03/2015, dans la limite des stocks disponibles. Offre non rétroactive et non cumulée avec toutes autres promotions Costa Croisières en cours. Costa Croisières se réserve le droit de suspendre la validité de cette promotion à tout moment.